

COMMUNE DE LAMBERVILLE

40/ RÉUNION DU MERCREDI 27 MAI 2020

Le vingt-sept mai deux mil vingt à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de LAMBERVILLE, légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. Le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 et L.2122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 18 mai 2020

Étaient présents : 11. Bernard FOUSSE, Louis-Marie GRELLIER, Jimmy RIVIERE, Madeleine HELAINE, Aurélien FOUSSE, Clément MARIE, Sandrine CHATEL, Hélène ASSELOT, Sindy DUVIVIER, Amélie DUMOTTIER, Paulette POTEY.

Secrétaire de séance : DUMOTTIER Amélie

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François de Brunville, Maire sortant, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer

Mme Hélène ASSELOT, Mme Sandrine CHATEL, Mme Amélie DUMOTTIER, Mme Sindy DUVIVIER, M. Aurélien FOUSSE, M. Bernard FOUSSE, M. Louis-Marie GRELLIER, Mme Madeleine HELAINE, M. Clément MARIE, Mme Paulette POTEY, M. Jimmy RIVIERE.

Mme Paulette POTEY, la plus âgée des membres du Conseil Municipal a pris ensuite la présidence et la plus jeune Mme Amélie DUMOTTIER a été désignée secrétaire de séance. Le Conseil Municipal a choisi pour assesseurs Mme Hélène ASSELOT et Mme Paulette POTEY.

I) ELECTION DU MAIRE

1^{er} tour de scrutin

Le Président ayant demandé s'il y avait un ou des candidats – **M. Bernard FOUSSE** se porte candidat.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : **M. Bernard FOUSSE : 10 voix**

Mme Paulette POTEY : 1 voix

M. Bernard FOUSSE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages et accepté ses nouvelles fonctions a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

II) NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire nouvellement élu prend la présidence.
En vertu de l'article L.2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints au Maire :

1^{er} tour : **8 voix pour 2 adjoints**
3 voix, pour un adjoint

III) ELECTION DU 1^{er} ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du 1^{er} Adjoint.
Le Maire demande s'il y a un ou des candidats pour le poste de 1^{er} Adjoint – **M. Louis-Marie GRELLIER** se porte candidat.

Au 1^{er} tour le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

Ont obtenu : **M. Louis-Marie GRELLIER : 8 voix**
M. Jimmy RIVIERE : 2 voix
1 blanc

M. Louis-Marie GRELLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages et accepté ses nouvelles fonctions a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.

IV) ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du 2^{ème} Adjoint
Le Maire demande s'il y a un ou des candidats pour le poste de 2^{ème} Adjoint – **M. Jimmy RIVIERE** se porte candidat.

Au 1^{er} tour le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

Ont obtenu : **M. Jimmy RIVIERE : 8 voix**
M. Aurélien FOUSSE : 1 voix
Mme Sandrine CHATEL : 1 voix
1 blanc

M. Jimmy RIVIERE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages et accepté ses nouvelles fonctions a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

V) COMMISSIONS

DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS

Syndicat départemental d'électrification de la Manche	M. Jimmy RIVIERE M. Bernard FOUSSE
Restos du cœur + Banque alimentaire	Mme Sindy DUVIVIER Mme Madeleine HELAINE
Secteur d'action gériatrie	Mme Paulette POTEY

DELEGUES COMMISSIONS COMMUNALES

LEG VAL - bâtiments	M. Louis-Marie GRELLIER M. Aurélien FOUSSE M. Clément MARIE M. Bernard FOUSSE Mme Amélie DUMOTTIER
VOIRIE COMMUNALE BATIMENTS COMMUNAUX CHEMINS RURAUX	M. Bernard FOUSSE M. Jimmy RIVIERE M. Aurélien FOUSSE M. Clément MARIE Mme Hélène ASSELOT
FONDATION VAL DE LA RUE	Mme Madeleine HELAINE Mme Paulette POTEY Mme Sandrine CHATEL Mme Hélène ASSELOT Mme Sindy DUVIVIER M. Louis-Marie GRELLIER
COMMUNICATION ANIMATION	M. Louis-Marie GRELLIER M. Jimmy RIVIERE M. Bernard FOUSSE
COMITE DES FETES	Mme Hélène ASSELOT Mme Amélie DUMOTTIER Mme Sindy DUVIVIER Mme Sandrine CHATEL
APPEL D'OFFRE	M. Bernard FOUSSE : titulaire M. Jimmy RIVIERE : titulaire M. Louis-Marie GRELLIER : titulaire M. Clément MARIE : suppléant Mme Madeleine HELAINE : suppléante Mme Paulette POTEY : suppléante
LES PTITS LOUPS	Mme Amélie DUMOTTIER Mme Hélène ASSELOT Mme Madeleine HELAINE Mme Paulette POTEY

VI) INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Après en avoir délibéré, à la majorité le Conseil Municipal donne son accord pour verser les indemnités suivantes aux élus, à savoir :

Le Maire : 17 % de l'indice brut 1027 (mensuel)

1^{er} Adjoint : 5.79% de l'indice brut 1027 (mensuel)

2^{ème} Adjoint : 5.79% de l'indice brut 1027 (mensuel)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00
Ainsi délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Bernard FOUSSE

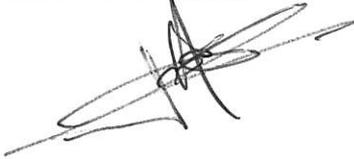


La secrétaire de séance,
Amélie DUMOTTIER



Les Conseillers,

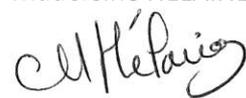
Louis-Marie GRELLIER



Jimmy RIVIERE



Madeleine HELAINE,



Aurélien FOUSSE



Clément MARIE



Sandrine CHATEL



Hélène ASSELOT



Sindy DUVIVIER



Paulette POTEY

